

OBJECTIFS

Former des professionnels autonomes à la mise en œuvre d'actions sportives et de développement :

- > Savoir enseigner la discipline de façon individuelle ou collective à tout public et à tout niveau.
- > Savoir former et encadrer une équipe technique.

CONDITIONS D'ACCÈS

Attestations des exigences préalables à la formation :

- > Attestation d'encadrement en tennis de table d'au moins 250h durant une saison sportive (délivrée par un club, un comité départemental ou une ligue affilié à une fédération sportive agréée)
- > Attestation de licence FTT délivrée par un comité départemental ou une ligue régionale affilié à une fédération sportive agréée et couvrant trois saisons sportives dans les cinq dernières années.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Renseignements à fournir :

- > Fiche Dossier d'inscription normalisée avec photographie
- > Copies de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense pour les Français de moins de 25 ans
- > Attestation de formation PSC 1 ou de formation aux premiers secours (AFPS) ou diplôme équivalent
- > Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du tennis de table de moins de trois mois

Clôture des inscriptions le 8 avril 2016.

SÉLECTION (AU CREPS DES PAYS DE LA LOIRE)

- > Tests de sélection : le 22 et 23 avril 2016
- > Journée de positionnement : le 3 mai 2016

Le positionnement s'effectuera sous forme d'un entretien individuel avec un jury, permettant de réaliser un inventaire des acquis des candidats au regard des compétences attendues en formation. Ce positionnement pourra donner lieu à des allègements et à un parcours individualisé.

FORMATION

Durée de la formation 1 200 heures sur un an dont :

- > 700 heures en centre de formation (dont 114 heures en formation à distance tutorée par les formateurs)
- > 500 heures en structure d'alternance (minimum, formation en alternance avec tutorat)

Du 9 mai 2016 au 30 juin 2017

ORGANISATION

Cours le lundi et mardi (32 séquences) plus 4 semaines complètes (20 au 24/06/16, 24 au 27/10/16, 21 au 24/02/17, 11 au 14/04/17)
4 unités capitalisables à valider lors d'épreuves certificatives

La formation (partie pédagogique) peut-être prise en charge totalement ou partiellement : salarié par votre OPCA, demandeur d'emploi par Pôle Emploi ou collectivité territoriale.

Lieux de la formation : Nantes – CREPS et salles de TT, plus 1 stage en Pays de Loire, 1 stage en Bretagne, 1 stage en Aquitaine-Poitou-Charentes-Limousin.

CONTACTS

Le dossier d'inscription est à transmettre au :

CREPS des Pays de la Loire, 4 place Gabriel Trarieux, CS 21925, 44319 Nantes cedex 3
Secrétariat : Nathalie Madec 02 28 23 69 76, nathalie.madec@creps-pdl.sports.gouv.fr

Coordinateurs :

Kenny Renaux (CTN Bretagne)
Frédéric Legentilhomme (correspondant Creps de Pays de la Loire)
Gaël Charrier (Directeur administratif CDTT44)

lbtt.technique@wanadoo.fr
frederic.legentilhomme@creps-pdl.sports.gouv.fr
g.charrier@cdtt44.fr

sous réserve d'habilitation